



## Traité Bikourim

### Michna 4 - Chapitre 4

כִּיצַד שְׂוֶה לְאֲנָשִׁים וְנָשִׁים?  
תִּיבִים עַל מַכְתּוֹ וְקַלְלָתוֹ, כְּאֲנָשִׁים וְנָשִׁים.  
וְהַהוֹרְגוֹ שׁוֹגֵג גּוֹלָה, וּמִזִּיד נֶהְרָג, כְּאֲנָשִׁים וְנָשִׁים.  
וְאִמּוֹ מְבִיאָה עָלָיו קֶרֶבֶן, כְּאֲנָשִׁים וְנָשִׁים.  
וְאוֹכֵל בְּקֶדְשֵׁי הַגְּבוּל, כְּאֲנָשִׁים וְכִנְשִׁים.  
וְנוֹחַל לְכָל הַנְּחִלּוֹת, כְּאֲנָשִׁים וְכִנְשִׁים:

En quoi est-il autant comparable aux hommes qu'aux femmes ? Est condamnable celui qui le frappe ou le maudit, comme pour les hommes et les femmes, celui qui le tue sans préméditation (béchogeg), doit s'exiler (ville de refuge), celui qui le tue avec préméditation (bémézid) est coupable, comme pour les hommes et les femmes, (après sa naissance) sa mère doit offrir des sacrifices comme pour les hommes et les femmes, (s'il est Cohen) il peut consommer des saintetés consommables en dehors des limites de Jérusalem (comme de la Térouma ou des sacrifices chélamim), comme pour les hommes et les femmes et il hérite de tout héritage comme pour les hommes et les femmes.



### Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)